

Pas de trêve à l'horizon à l'aérodrome des Milles

Entre les riverains et les usagers du site, le conflit ne faiblit pas



Des riverains reprochent aux entreprises implantées sur le site les nuisances sonores et la pollution qu'elles génèrent et s'interrogent sur leur modèle de développement. /PHOTOS S.M ET R.C.

Le dialogue n'est pas rompu mais il reste tendu. Pour les gens qui vivent en voisins autour de l'aérodrome des Milles, il est devenu ces dernières années un nid des nuisances toujours plus envahissantes. Sur cinq mois comptabilisés de 2018, l'association Collectif Danger Aérodrome Aix-Les Milles (CD2A) a recensé 536 signalements de la part de riverains ce qui, par extrapolation, aboutit selon elle à un total de 1 300 pour une année pleine. Leurs griefs portent sur le trafic aérien, les mouvements d'hélicoptères notamment lorsqu'ils restent en vol stationnaire, ou encore les essais au sol de moteurs et sans oublier les fameux vols de Fouga Magister que propose une association quelques dimanches par an.

Vendredi soir, à l'occasion de leur réunion, les membres de CD2A ont reçu la visite de ceux que, souvent, ils mettent en cause et à qui ils demandent des comptes. Plusieurs gérants ou salariés d'entreprises implantées à l'aérodrome ainsi qu'une représentante d'Edeis, la société qui préside au développement du site, avaient pris place dans le public pour donner la réplique à leurs détracteurs. Cette dernière conteste certaines données avancées par le collectif, notamment ceux portant sur les comptes d'Edeis, qu'ils accusent de n'être rentable que grâce à l'apport d'aides publiques qui, in fine, ne serviraient qu'à rétribuer des actionnaires.

"Nous cherchons à développer des activités dans un cadre structuré," plaide la jeune femme qui assure que sa société "entend (leurs) inquiétudes".

Combat de riverains et discours écologistes

L'association CD2A fonctionne comme un collectif de riverains mobilisés pour préserver leur cadre de vie mais véhicule aussi un discours militant écologiste qui tend vers la "décroissance". Ainsi, au fil de la réunion, l'animateur esquisse un débat sur la nécessité, aujourd'hui, de créer toujours plus d'activité économique qui génère toujours plus de pollution alors que l'écosystème planétaire se détraque à tous les niveaux. Un propos difficile à avaler pour les représentants des sociétés implantées sur le site - où travaillent 150 personnes - et qui se prévalent de créer de l'activité, des emplois et de mener des projets innovants qui sont un atout pour le territoire.

Encore faut-il savoir y mettre les formes et ménager un auditoire remonté d'en avoir ras les oreilles. Tout ce que n'a pas su faire le gérant du constructeur d'hélicoptères Guimbal, dont le discours de concorde est plombé par sa propre arrogance: "Mon entreprise emploie 75 personnes, je paie de la TVA, 2 millions d'euros d'impôts, on est écrasés de charges, contrôlés par le fisc et par la DGAC



(direction générale de l'aviation civile). On ne demande qu'à discuter de réduire les nuisances sonores dans le cadre de notre développement, mais on ne veut pas être le pendu qui discute de la corde."

L'intervention passe mal et la tension monte dans l'assistance qui bouillonne et accuse: "Vous vous appropriez l'espace public et vous créez des nuisances et de la pollution". Un autre: "Pourquoi vous n'allez pas ailleurs?" "C'est une erreur de croire que nous sommes en infraction", se défend le gérant de l'école de pilotage Aix-hélicoptères. Et d'inviter, de sa voix chaude: "Venez me voir, je serai ravi de vous montrer ce qu'on fait." On lui rétorque: "S'il y a encore des gens en souffrance c'est qu'il y a un problème avec la réglementation elle-même et qu'il faut la revoir."

Les promesses de dialogue passent et l'antagonisme reste et, quand arrive la fin de la réunion, les désaccords sont en suspens. Ils ne manqueront pas de repartir plein gaz lors des débats à venir autour d'une nouvelle "charte de l'environnement" de l'aérodrome.

Romain CANTENOT